



ATD
QUART MONDE

MOUVEMENT
ATD
QUART MONDE

Fondé par
Joseph Wresinski
(1917-1988)

Association régie
par la loi de 1901

Fondation
ATD Quart Monde
reconnue d'utilité
publique en 1971

Membre du Mouvement
international
Atd Quart Monde
ONG ayant le statut
consultatif auprès de
l'Ecosoc, de l'Unesco
de l'Unicef, du BIT et
du Conseil de l'Europe

Monsieur le ministre François Lamy
Ministère délégué à la Ville

Hôtel Le Play
40, rue du Bac
75007 Paris

A Paris, le 4 février 2013.

Réf : 1243/BL/BT

Objet : pour une ville riche de tous ses habitants,
contribution du Mouvement ATD Quart Monde
à la concertation pour la réforme de la politique de la ville

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT ENVOI DU 30 JANVIER 2013

Délégation
Nationale

33, rue Bergère
75009 Paris

Tél. 01.42.46.81.95
Fax. 01.48.00.06.02

www.atd-quartmonde.fr

Monsieur le ministre,

Les membres du Mouvement ATD Quart Monde conçoivent leur avenir individuel et collectif avec les populations que la misère exclut en France et partout dans le monde.

C'est pourquoi, en s'appuyant sur ses actions au long cours avec les familles en difficulté, et dans le cadre de cette concertation organisée sur la politique de la ville, le Mouvement ATD Quart Monde formule des propositions pour améliorer la situation de tous les habitants des quartiers, dont ceux qui vivent la grande pauvreté et l'exclusion sociale.

Ces propositions visent à sortir des solutions d'urgence qui perdurent et des dispositifs spécifiques qui n'amènent pas au droit commun. Elles constituent, par des actions qui durent, une politique qui exige le long terme.

Nous ne voulons pas d'une société où la peur du déclassement social pousse au repli sur soi et sur les siens, et crée encore davantage de violence. ATD Quart Monde constate qu'il existe une violence faite aux pauvres qui n'est pas reconnue¹ : relégation dans des cités ghettos à l'habitat dégradé, aux services publics absents, discrimination sociale à l'embauche, échec scolaire... De même, les efforts des familles vivant en grande précarité pour résister à cette violence ne sont pas reconnus.

¹ « Rapport final de la recherche action 2009 - 2012 et du colloque international de janvier 2012 : la misère est violence, rompre le silence, chercher la paix » ; Mouvement international ATD Quart Monde ; <http://www.atd-quartmonde.org/IMG/pdf/Rompre-Francais-couv.pdf> ; 2012.

Cette réforme de la politique de la ville ne sera efficace que si elle considère les habitants comme des ressources plutôt que comme des problèmes. Il faudra pour cela s'appuyer sur les pensées de tous les habitants, donc prendre les moyens d'inclure les personnes les plus démunies car elles possèdent l'expérience quotidienne du déni des Droits de l'Homme. Cela passera par des mesures fortes sous l'impulsion de l'Etat, des élus locaux, des établissements publics et de la société civile.

Nos propositions :

1) « Il n'est aujourd'hui plus possible de penser une politique de la ville sans ses habitants ». Votre ambition forte rejoint notre conviction que les habitants, dont les plus pauvres, ont un savoir de vie qui, s'il est pris en compte, permettrait aux politiques locales d'être mieux ajustés donc plus efficaces.

Pour tirer profit de ce savoir, il faut rendre possible une **participation** effective de tous les habitants concernés, y compris ceux qui sont le plus éloignés des instances d'élaboration des politiques publiques. C'est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de la condition *sine qua non* de l'adhésion de tous aux projets entrepris. Il est nécessaire de tendre vers une participation qui associe de la conception, à la décision, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets. Trop souvent la participation se réduit à la consultation d'usagers ou à un avis sur des questions posées par les institutions. Pour permettre une vraie participation des habitants, il faut également surmonter les écueils habituels tel que la participation alibi, l'écémage de la population consultée ou l'enfermement dans des représentations réciproques erronées des différents acteurs (habitants, élus, professionnels).

Aller vers les plus exclus. Les méthodes habituelles de participation attirent les plus dynamiques et laissent de côté les plus fragiles, créant ainsi une exclusion politique supplémentaire. Inclure les plus exclus avec les autres bénéficiera à tous mais nécessite à la fois une volonté et des moyens humains. Son pendant est « accueillir ».

Se former. La bonne volonté ne suffit pas à une réelle participation de tous. Habitants, élus, professionnels doivent se « coformer » à dépasser les malentendus et leurs représentations réciproques et à « coconstruire » des propositions. Pour y parvenir, le Mouvement ATD Quart Monde a développé une méthodologie adaptée : le croisement des savoirs et des pratiques².

Créer des espaces de dialogue et de pensées³, de débats publics et de formation citoyenne, en s'assurant que les plus démunis y trouvent leur place et se sentent attendus et entendus et y contribuent pleinement. Ces espaces augmentent le pouvoir d'agir des habitants et constituent une « formation continue » des habitants à la participation. Les efforts de participations convoquées par l'institution sur les questions que se pose l'institution ne permettent pas aux habitants de se construire leurs questions, leur pensée autonome et d'apporter des problématiques qui ne sont pas vues par l'institution. Face à l'atomisation des populations défavorisées, la construction d'appartenance et de militantisme local est essentielle pour les populations comme pour les institutions et la richesse de la démocratie.

Evaluer les dispositifs participatifs pour s'assurer que tous participent réellement à toutes les étapes des projets.

Soutenir financièrement les associations de quartiers, les centres sociaux et les

² « Le croisement des savoirs et des pratiques » ; Groupes de recherches Quart Monde-Université et Quart Monde Partenaire ; Éditions Quart Monde / Éditions de l'atelier ; <http://www.croisementdessavoirs.org> ; 2008.

³ « L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire » ; Geneviève Tardieu ; Éditions Presses universitaire de Paris Ouest ; 2012.

mouvements d'éducation populaire qui cherchent la participation des habitants dans les quartiers, ainsi que les associations permettant la représentation des personnes défavorisées au sein des diverses institutions territoriales, nationales et européennes.

Par ailleurs, nous soutenons et contribuons aux propositions du collectif Pouvoir d'agir⁴ dont nous sommes membres et qui réfléchit également sur les moyens d'une participation effective de tous.

2) La lutte pour le respect des droits fondamentaux est entravée par l'augmentation de la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté. Cette stigmatisation freine les efforts des associations et des pouvoirs publics pour que les personnes en situation de grande pauvreté osent sortir de la honte et se considèrent comme des citoyens à part entière ayant des droits et des responsabilités. Elle bat en brèche par exemple le droit au logement quand des habitants refusent la construction de logements sociaux dans leur quartier ; le droit au travail quand on refuse d'embaucher quelqu'un à cause du lieu où il habite ; le droit aux moyens convenables d'existence quand les soupçons de fraudes amènent à des ruptures de droits.

Reconnaître la discrimination pour origine sociale. Qu'elle soit reconnue en France comme dans d'autres grandes démocraties (Canada, Belgique) et comme il est inscrit dans la Charte européenne des droits fondamentaux (a-21) et dans les principes directeurs⁵ adoptés par l'Organisation des nations unies en septembre 2012 (articles III/A/18, 19, 21).

Lancer une campagne contre la discrimination pour origine sociale et contre les idées reçues sur la pauvreté⁶.

Ratifier les textes européens correspondants (protocole additionnel 12 à la Convention européenne des Droits de l'Homme et protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)). Le PIDESC vient d'être signé en décembre par la France ce qui représente d'ores et déjà une avancée.

3) Les parents en situation de précarité mettent un grand espoir dans l'école pour leurs enfants. S'attaquer aux reproductions des fractures sociales dans l'école nécessite la coopération entre l'école, la famille et le quartier. La plateforme « construire ensemble l'école de la réussite de tous », à l'initiative d'ATD Quart Monde a rassemblé les principaux syndicats de l'éducation, les trois fédérations de parents d'élèves, des mouvements pédagogiques et des familles ayant l'expérience de la grande pauvreté. Ensemble ils ont élaboré des propositions⁷ politiques communes.

Participer à la création et au bon fonctionnement d'un *espace parents* dans chaque école, ayant pour but de rendre possible les échanges entre parents et d'améliorer leur

⁴ « Pour un renforcement du pouvoir d'agir des habitants et un développement de leur participation dans la politique de la ville » ; collectif Pouvoir d'agir ; <http://pouvoiragir.fr> ; janvier 2013.

⁵ « Version finale du projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme » ; Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU ; http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session21/A-HRC-21-39_fr.pdf ; septembre 2012.

⁶ « Luttons contre les idées reçues » ; ATD Quart Monde / MRIE ; <http://www.atd-quartmonde.fr/Les-idees-fausses-ca-suffit.html> ; 2012.

⁷ « Construire ensemble l'école de la réussite de tous », ATD Quart Monde, AGSAS, SGEN CFDT, GFEN, SNPDEN, Montessori, SNUIPP-FSU, ICEM, PEEP, FCPE, SNES-FSU, APPEL ; <http://www.ecoledetous.org> ; 2012.

dialogue avec les enseignants sur l'éducation des enfants, en permettant la contribution de tous les parents y compris ceux qui ont le plus de mal à se sentir bien à l'école. Un professionnel formé contribuera à animer cet espace, qui sera pris en compte dans les projets éducatifs locaux. Il devra travailler avec l'école, les parents et les partenaires du quartier.

Créer des lieux adaptés aux besoins des enfants de 2-3 ans, accueillant en priorité ceux issus de familles en précarité, pour une préparation à l'école : structures d'accueil gratuites encadrées par un personnel suffisant, formé à la socialisation, à l'éveil et au développement du langage des enfants. Ces structures doivent être ouvertes à tous les enfants – même ceux dont les mères ne travaillent pas – et leur ouverture adaptée aux horaires décalés de certains emplois.

4) Le chômage de longue durée est un fléau destructeur mais il n'est pas une fatalité. Pour ceux qui ont connu l'échec à l'école, c'est dans un travail reconnu, digne et soutenable, avec des conditions de qualité, qu'ils peuvent reprendre le chemin de la formation.

Expérimenter le projet « *l'emploi conçu comme un droit* » initié par le Mouvement ATD Quart Monde qui vise, sur un territoire donné, la création d'emplois pour tous les chômeurs de longue durée.

Il est basé sur l'offre d'un CDI avec une formation dans l'emploi, qui garantit l'intégration dans des entreprises du territoire agréées pour cette mission. Les emplois correspondants sont construits à partir des nombreux besoins non satisfaits du territoire. Ils sont financés par la réallocation des gains financiers induits pour la collectivité par la suppression du chômage de longue durée (des études ont montré que ces gains couvraient le financement nécessaire à la création des emplois correspondants). Cette expérimentation nécessite la mobilisation déterminée de tous les acteurs du bassin d'emploi : acteurs de l'économie, du social, pouvoirs publics, partenaires sociaux et représentants des personnes concernées.

5) Les opérations de rénovation urbaine tendent à diminuer le nombre de logements sociaux locatifs accessibles aux ménages aux revenus les plus modestes⁸.

Vérifier que lors des opérations de démolition-reconstruction, la proportion de logements démolis bon marché (PLAI) ne se réduit pas.

Nombre de programmes de démolition-reconstruction ont une durée supérieure aux cinq années prévues par la loi. Ainsi, pendant des années, des cités sont à moitié murées, ne sont plus entretenues et sont laissées à l'abandon. Des conditions de vie très dégradées en découlent pour les familles qui y vivent, ce qui n'est pas acceptable.

Réduire la durée de ces opérations et **accompagner** humainement les habitants durant le programme pour apaiser les tensions et les angoisses de cette phase de transition longue. Le Mouvement ATD Quart Monde possède une expérience dans l'accompagnement par une approche artistique et culturelle collective.

6) Comme tout le monde, les personnes défavorisées ont besoin d'accéder à la culture et au « beau », or tout ce qui les entoure est trop souvent dégradé. Elles aspirent à maîtriser des moyens d'exprimer ce qu'elles sont mais ont peu l'occasion de le faire. Nous

⁸ « Note d'ATD Quart Monde sur le programme de rénovation urbaine 2004-2013 » ; <http://www.atd-quartmonde.fr/Note-d-ATD-Quart-Monde-sur-le.html> ; décembre 2011.

réaffirmons l'apport essentiel de la culture comme outil de cohésion sociale alors que ce thème n'apparaît ni dans la conférence nationale de lutte contre la pauvreté ni dans cette concertation sur la politique de la ville.

Accueillir dans les quartiers des événements populaires collectifs et des créateurs (en résidence). Favoriser les actions qui permettent aux habitants de créer, et de créer avec leurs voisins.

Développer pour les enfants d'âge scolaire, une attention particulière autour de leur famille et au sein des diverses structures d'accueil afin que les familles en précarité et leurs enfants s'y sentent accueillis, attendus et à l'aise. Ces structures doivent être financièrement abordables et de qualité. D'où la nécessité de soutien à l'instauration d'espaces de création de qualité dans les quartiers.

Cette réforme de la politique de la ville suscite des espoirs quant à l'amélioration durable de la vie des habitants dans les « quartiers sensibles ». Nous nous sentons pleinement concernés par cette tâche et voulons continuer à y contribuer. Nous nous rendons ainsi disponibles pour travailler avec vous sur la réalisation de ces propositions.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer nos salutations respectueuses.



Bruno Tardieu
Délégation Nationale du Mouvement
ATD Quart Monde



Bert Luyts

